

DOSSIER 10

Plan d'investissement 2022-2031

Top départ vers le Smart SEDIF!

6
TOUT SAVOIR SUR
LE DISPOSITIF
EAU SOLIDAIRE

14
JO 2024
LE SEDIF RENFORCE
SON RÉSEAU EN
SEINE-SAINT-DENIS

16-17
L'EAU DU ROBINET,
UN GESTE DU
QUOTIDIEN SANS
MICROPLASTIQUES



SYNDICAT
DES EAUX
D'ÎLE DE
FRANCE

SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU

SOMMAIRE



ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS

Eau du robinet : la confiance gagne encore du terrain! 4

Le prix de l'eau : tout comprendre en un clin d'œil 5

Eau solidaire : favoriser l'accès à l'eau pour tous 6

Le SEDIF poursuit son engagement auprès des plus jeunes 7

Mon eau & Moi, l'application pour se connecter au Service public de l'eau 8

TECHNIQUES

Top départ pour la rénovation des décanteurs de l'usine de Méry-sur-Oise 9

DOSSIER

PLAN PLURIANNUEL

Plan pluriannuel d'investissement 2022-2031 10

TECHNIQUES

JO 2024 : le SEDIF renforce son réseau en Seine-Saint-Denis 14

En images : un microtunnelier à Frépillon 15

ENVIRONNEMENT

Interview : l'eau du robinet, un geste du quotidien sans microplastiques 16

INTERNATIONAL

Le SEDIF confirme son nécessaire effort de solidarité 18

COMPTE-RENDU

Les décisions du Comité du 16 décembre 2021 19

AGENDA

RETOUR : SUCCÈS POUR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE EAU MEGA

La deuxième conférence internationale « Eau, mégapoles & changement global » de l'UNESCO s'est tenue en format 100% digital du 11 au 14 janvier dernier. **Le SEDIF était pour la première fois partenaire de cet événement** qui a rassemblé plus de 2000 participants. Les scientifiques, opérateurs, décideurs politiques et membres de la société civile ont eu l'occasion d'évoquer les problèmes de sécurité de l'eau et les défis mondiaux dans les mégapoles. Une table-ronde dédiée aux modalités de gouvernance a été présidée par Anne Pelletier Le Barbier, vice-présidente du SEDIF.

Salon de
L'AMIF2022
Association des Maires d'Île-de-France

SAVE THE DATE : LE SEDIF & LES GRANDS SYNDICATS AU SALON DE L'AMIF

Les services publics urbains du Grand Paris (SEDIF, Sycatom, Siaap, Sipperec, Seine Grands lacs et Sigeif) tiendront un stand commun lors de la prochaine édition du salon de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) les 28 et 29 juin 2022 au parc des expositions de la Porte de Versailles.

Flashez ce code pour revivre la table-ronde de Xylem « Innovation et digitalisation au service de l'eau »



Directeur de publication : Pierre-Édouard Éon
Directeur de la rédaction : Guillaume de Stordeur
Contact : communication@sedif.com
Crédit photo de couverture : Nicolas Fagot / SEDIF
Création-réalisation : Comme un Arbre!
Impression : Groupe Chaumeil / N° dépôt légal : 1509 /
1^{er} trimestre 2022 / ISSN 2266-159X

Innovation, investissement et solidarité: le SEDIF au rendez-vous!



André SANTINI

Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France
Ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

Chers amis,

Toujours attentif aux attentes des usagers et engagé dans la relance économique, **le SEDIF a fait le choix du volontarisme et d'une vision à long terme**, avec un plan pluriannuel d'investissement sur 10 ans (2022-2031) très ambitieux adopté à une très large majorité lors du Comité syndical le 16 décembre dernier.

Il se traduit par des stratégies innovantes – baptisées Smart SEDIF – et une intensification du rythme des opérations, au moyen d'une enveloppe globale de **2,5 milliards d'euros, dont 1,1 milliard porté directement par le SEDIF** en tant que maître d'ouvrage.

Ce plan, en très forte croissance, au coût maîtrisé et au financement facilité par la situation financière saine du SEDIF, **soutiendra l'équivalent de près de 50000 emplois temps plein sur 10 ans.**

Nous serons ainsi l'un des principaux acteurs publics du soutien à l'économie et à l'emploi en Île-de-France.

Avec des installations de traitement d'eau les plus importantes et modernes de France, le SEDIF dispose des atouts nécessaires pour garantir un service conciliant **qualité, sécurité des approvisionnements, innovation et maîtrise des coûts au bénéfice des Franciliens** (dossier central).

Le SEDIF engage son Plan 2022-2031 en maintenant sa part du prix de l'eau à son niveau actuel. Et même mieux: depuis 2010, la part eau potable de la facture des usagers a baissé à trois reprises pour une eau d'excellence (page 5).

Au global, sur les 25 dernières années, des trois composantes principales de la facture d'eau, la part correspondant au service assuré par le SEDIF connaît l'évolution la plus modérée, **nettement inférieure à l'inflation.**

Résultant de la volonté des élus, cette maîtrise du prix s'appuie sur une gestion en délégation de service public

et des modalités du contrat très encadrées, qui permettent au SEDIF d'en tirer le meilleur parti.

Cette gestion optimale et le maintien de l'excellent niveau de qualité et de sécurité sanitaire **nécessitent des investissements lourds sur plusieurs années.**

En 2022, les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable programmés concernent environ 150 chantiers représentant 44 kilomètres de canalisation, pour un montant de 24 millions d'euros. Inf'Eau vous présente notamment le chantier de L'Île-Saint-Denis dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 (page 14).

Le SEDIF innove et investit fortement tout en restant un **acteur public solidaire.** Afin d'assurer le droit à l'eau pour tous dans des conditions économiques acceptables, nous consacrons 2,5 millions d'euros par an (soit 1 % des recettes des ventes d'eau) au programme Eau Solidaire (page 6). **En 10 ans, plus de 52000 foyers ont été soutenus financièrement.**

Avec le lancement des Trophées Eau Solidaire dont les expérimentations sont toujours en cours, le SEDIF s'appuie sur les acteurs de l'habitat social présents sur son territoire pour accompagner leurs locataires au mieux-vivre, promouvoir les associations et start-ups locales fragilisées par la crise et innover en ingénierie sociale. **En un mot, être acteur de la ville solidaire.**

Enfin, à l'international, le Syndicat poursuit aussi son action et sera présent à Dakar fin mars pour le **9^e Forum mondial de l'eau** organisé pour la première fois en Afrique Subsaharienne (page 18). Le SEDIF se doit de jouer le rôle qui lui incombe dans la construction d'un monde meilleur, notamment pour atteindre les Objectifs de développement durable établis par l'ONU. Là est notre rôle, toujours fidèles à nos valeurs fondatrices, entre **solidarité et mutualisation**, pour rendre l'eau accessible au plus grand nombre. ●

Santini

Eau du robinet: la confiance gagne encore du terrain!

Après deux années de crise sanitaire, 85 % des Français ont confiance dans la qualité de l'eau du robinet selon la 25^e édition du baromètre annuel de Kantar pour le Centre d'information sur l'eau (Cieau) dévoilée en décembre dernier.

Quatre faits majeurs se distinguent au sein de cette édition 2021 :

- un taux de confiance élevé en dépit de la persistance de la crise sanitaire;
- le rôle essentiel des professionnels de l'eau reconnu par les Français, notamment en période de tension sanitaire;
- l'augmentation des déclarations de consommation de l'eau du robinet au détriment de l'eau en bouteille;
- un tassement des indicateurs d'intérêt pour les sujets environnementaux, à mettre en parallèle avec le regain de considérations plus « pragmatiques », comme le pouvoir d'achat.

La satisfaction envers les services de l'eau est stable d'année en année: plus de 8 personnes sur 10 s'en disent satisfaites. Dans le contexte d'épidémie de COVID-19,

près de 9 Français sur 10 jugent que les opérateurs ont joué un rôle essentiel, tout particulièrement durant les confinements de 2020, pour assurer **la continuité d'un des services essentiels à la population.**

Le taux de confiance dans l'eau du robinet (85%) ne se dément pas. Depuis la première édition de l'enquête en 1996, plus de 8 Français sur 10 réaffirment, année après année, leur confiance en l'eau du robinet. Un niveau d'appréciation d'autant plus remarquable, pour un produit alimentaire, dans un contexte où la défiance est très prégnante. Les motifs d'insatisfaction demeurent liés notamment au calcaire et au goût. La balance de consommation quotidienne, « eau du robinet/eau en bouteille » penche en faveur du robinet (68 % contre 51 %). En matière d'usage de consommation, les Français restent avant tout des buveurs mixtes: 73 % boivent indifféremment de l'eau du robinet et de l'eau en bouteille. Les raisons avancées de boire l'eau du robinet sont d'abord liées à des motifs de commodité **d'usage et à son prix**, jugé peu cher.

Le niveau d'information continue de s'améliorer d'année en année. En dépit des indicateurs pointant la nécessité de maintenir **les efforts**

de pédagogie autour des sujets liés à l'eau, cet indicateur connaît la plus forte progression depuis l'origine du baromètre (19% en 1996 contre 56% en 2021).

LES SUJETS D'INTERROGATION SONT TOUJOURS LIÉS À LA QUALITÉ, ET TOUT PARTICULIÈREMENT À LA SANTÉ

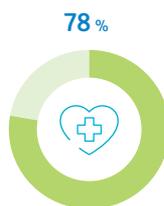
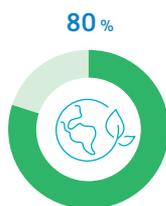
Toujours très attentif à la satisfaction de ses 4 millions d'usagers, le SEDIF va innover avec son projet pionnier « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore » pour délivrer une eau d'excellence, débarrassée d'un maximum de micropolluants, de perturbateurs endocriniens et toujours sans déchets plastiques. ●

Flashez le code pour en savoir plus sur le baromètre « Les Français et l'eau »

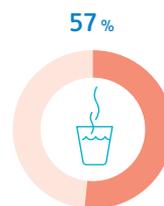


Caractéristiques de l'eau du robinet consommée à domicile

Dimensions positives de l'eau du robinet



Dimensions négatives de l'eau du robinet

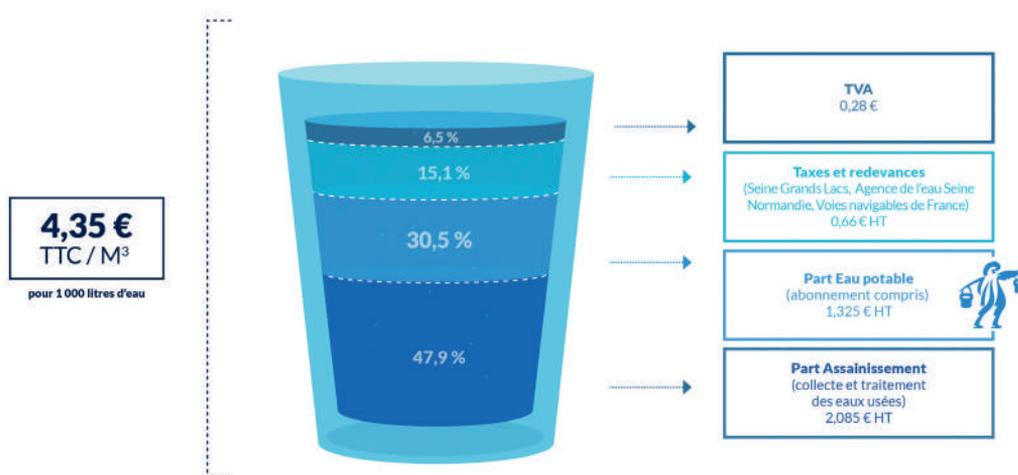


Le prix de l'eau: tout comprendre en un clin d'œil

Sur le territoire du SEDIF, l'eau au tarif général est disponible à un prix complet de 4,35 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2022 (prix moyen pondéré sur le territoire). Ce montant permet d'assurer en permanence un service d'excellence à un coût maîtrisé.

Le prix de l'eau au 1^{er} janvier 2022

sur la base d'une consommation standard de 120 m³ par an



SEULE LA PART "EAU POTABLE" RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DU SEDIF

Modéré par rapport aux autres services courants dont bénéficient les ménages – tels le gaz, l'électricité ou le téléphone – et souvent mal connu de la plupart des usagers, le prix de l'eau est acquitté par les usagers tant pour le produit acheté que pour le service rendu : il permet de payer les charges liées à l'ensemble des opérations permettant in fine de fournir une eau de qualité, aux constantes très surveillées depuis le pompage dans le milieu naturel jusqu'au robinet des 4 millions de Franciliens concernés, et d'en assurer le stockage et la distribution 24h/24 et 7j/7.

Dans la facture d'eau, seul le prix de l'eau potable (moins d'un tiers de la facture) relève de la responsabilité du SEDIF.

Le Syndicat est responsable de

l'ensemble des missions permettant la production, le stockage et la distribution de l'eau potable : transformation de l'eau prélevée en eau potable, gestion et entretien du patrimoine (usines, réservoirs, stations...), acheminement de l'eau jusqu'aux usagers, contrôle qualité et relation usagers, gestion des abonnés & facturation...

Sur les 25 dernières années, des trois composantes principales de la facture d'eau, la part correspondant au service assuré par le SEDIF connaît l'évolution la plus modérée, nettement inférieure à l'inflation.

Le premier poste de la facture – près de 50 % – concerne la collecte et le traitement des eaux usées sortant du domicile : ce service est

assuré selon une organisation variable avec la commune de l'abonné ou une intercommunalité et le cas échéant le Département ou le SIAAP (Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne). En moyenne, ce service coûte 2,085 € HT/m³ (pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³ d'eau).

Deuxième poste, l'eau potable, pour 30% (une part en baisse en 25 ans).

Troisième poste de la facture – plus de 15% – correspond aux taxes et redevances des établissements publics intervenant dans le domaine de l'eau (Seine Grands lacs, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Voies Navigables de France).

Enfin, la TVA, pour le compte de l'État, complète la facture d'eau. ●

Eau solidaire: favoriser l'accès à l'eau pour tous

Afin d'assurer le droit à l'eau pour tous dans des conditions économiques acceptables, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France consacre 2,5 millions d'euros par an (soit 1% des recettes des ventes d'eau) au programme Eau Solidaire.

Ce dispositif s'adresse aux personnes qui éprouvent, temporairement ou durablement, des difficultés à payer leurs factures ou charges d'eau.

Il est décliné en trois volets : prévention, assistance, urgence et articule des aides financières et extra-financières.

Une équipe est dédiée à l'animation et au suivi du programme ainsi qu'aux relations avec l'ensemble des acteurs de l'eau : communes, établissements publics territoriaux, centres communaux d'action sociale (CCAS), conseils départementaux, associations, administrateurs judiciaires et autres syndics professionnels ainsi que les opérateurs des dispositifs de l'Agence nationale de l'habitat.



© Shutterstock

> Depuis 2011, plus de 52 000 foyers ont été soutenus financièrement.

UN VOLET PRÉVENTION: SENSIBILISER LES USAGERS

Pour aider les habitants concernés à maîtriser leur consommation et leur budget eau, des accompagnements individuels ou des animations, ateliers, interventions en porte-à-porte sont mis en place en partenariat avec des associations.

UN VOLET ASSISTANCE: ASSURER UN SUIVI PERSONNALISÉ DES COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

Des solutions adaptées comme des alertes en cas de consommation anormale et des facilités de paiement sont proposées. Le service Eau Solidaire favorise un suivi régulier avec les communes et participe très activement aux commissions de plans de sauvegarde et d'amélioration de l'habitat.

UN VOLET URGENCE: AIDER FINANCIÈREMENT

Les personnes abonnées au Service public de l'eau peuvent être aidées financièrement pour le règlement de leur facture d'eau prioritairement sous la forme de l'Aide Eau Solidaire ou d'abandon de créance partiel via les aides du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Les personnes non abonnées peuvent également être aidées pour leurs impayés de charges imputables à l'eau sous la forme de l'Aide Eau Solidaire ou via le FSL. ●

Eau solidaire en chiffres (2021)	
Urgence	5 600 aides
	6 400 personnes aidées
Prévention	536 copropriétés
	22 associations

Trophées Eau Solidaire

ZOOM SUR... L'EXPÉRIMENTATION AVEC EGREEN ET CDC HABITAT SOCIAL À PIERREFITTE (93)

Le Défi Eco'O a été organisé par eGreen : un challenge par équipe invitant les locataires à réaliser des éco-gestes.

Directement inspiré des sciences comportementales et du nudge, eGreen s'appuie sur une application digitale et le principe de la gamification pour inciter les locataires à se mobiliser et à changer leurs habitudes.

En échange de la réalisation d'éco-gestes (validés par des photos, des quiz ou des relevés de compteurs) et de la baisse effective des consommations d'eau de la résidence, les locataires reçoivent des récompenses, individuelles ou collectives. Les expérimentations se poursuivront jusqu'en avril.

> Informations sur : www.trophees-eausolidaire.com

Retour en vidéo sur l'expérimentation



ACTUALITÉS

Le SEDIF poursuit son engagement auprès des plus jeunes

Faire découvrir le parcours de l'eau et la production d'eau potable aux plus jeunes est un objectif pédagogique évident, mais le SEDIF se mobilise également pour les sensibiliser aux enjeux de l'eau face au changement climatique en tant que consommateurs et citoyens de demain.

LES MINI-CONFÉRENCES « L'EAU À L'ÉCOLE »

Les classes de **CM1** et **CM2** peuvent bénéficier de conférences « L'eau à l'école ». À la demande des enseignants, un conférencier se déplace en classe pour une intervention d'une durée d'1h – 1h30. Équipé d'un nécessaire de chimiste (béchers, éprouvettes, pipettes...), il propose aux élèves de réaliser quelques expériences liées à la production et la distribution d'eau potable. Des posters lui permettent également d'aborder le cycle de l'eau, les étapes de production de l'eau potable, mais aussi de les sensibiliser aux grands enjeux de l'eau comme sa répartition inégale dans le monde et les bons gestes pour maîtriser sa consommation d'eau.

LE KIT PÉDAGOGIQUE « DU NUAGE AU ROBINET »

Ce kit comprend un livret pour les enseignants et 30 livrets élèves. **Il est conçu pour les classes de CE2, CM1 et CM2.** Un « dico de l'eau » et 9 grandes thématiques pour mieux comprendre le parcours de l'eau de la nature jusqu'au robinet des consommateurs, le composent ainsi qu'une partie « exercices » pour vérifier que les connaissances ont été assimilées.

LA MALLE PÉDAGOGIQUE

Avec ses 40 expériences sur l'eau et l'environnement, elle est destinée aux **élèves de CM1/CM2.** Véritable atelier d'apprentissage, elle est conçue sur le principe « main à la pâte » et permet aux élèves de

mieux comprendre l'ensemble des thématiques liées à l'eau potable : le cycle de l'eau dans la nature et celui des traitements de l'eau, les principes de base comme les différents états de l'eau, la poussée d'Archimède, le pH, etc. Ce véritable petit laboratoire est délivré sur demande de l'école afin que plusieurs enseignants puissent l'utiliser.

Cet outil pédagogique créé en 1997 a été plusieurs fois amendé, modifié et relooké pour s'adapter aux nouveaux besoins et attentes de son public. C'est ainsi que depuis sa première édition, plus de 10 000 exemplaires ont été distribués sur le territoire du SEDIF! ●

> Pour en bénéficier : communication@sedif.com

FÉLICITATIONS À...

- **M. Jean LAUNAY**, reconduit à la Présidence du Comité national de l'eau
- **M. Bernard JOUGLAIN**, nommé en qualité de Médiateur de l'eau
- **M. Nicolas JUILLET**, élu Président du Comité de Bassin Seine Normandie
- **M. Laurent BUISSON**, nommé Directeur général d'AgroParisTech
- **M. Philippe LE HOUÉROU**, nommé Président du Conseil d'administration de l'Agence française de développement (AFD)
- **Mme Maryvonne LE BRIGNONEN**, nommée Directrice de l'Institut national du service public
- **M. Jean-Yves CAULLET**, reconduit à la Présidence du conseil d'administration de l'Office national des forêts
- **M. Fabrice MAURIES**, nommé Ambassadeur de France à Haïti
- **M. Jérémie BLIN**, nommé Ambassadeur de France au Burundi
- **M. Stephen HERVÉ**, élu maire de Bondy (93)
- **M. Zartoshte BAKHTIARI**, élu maire de Neuilly-sur-Marne (93)
- **M. Michel FOURCADE**, maire de Pierrefitte-sur-Seine (93), élu Vice-président de la Métropole du Grand Paris

LES KITS ÉCO-DÉLÉGUÉS DANS LES COLLÈGES

En 2021, le SEDIF s'est adressé aux collégiens suite à la mise en place des éco-délégués dans les établissements scolaires. **Après la distribution de plus de 80 kits, le Service public de l'eau souhaite développer de nouveaux projets courant 2022.**

Toujours en collaboration avec les deux cheffes de mission de l'Éducation au développement durable des académies de Versailles et Créteil et à la suite d'échanges avec des professeurs référents, l'idée de compléter les kits imprimés par des supports digitaux a émergé.

En effet, maintenant que les collèges sont équipés en affichages numériques, cela ouvre de nouvelles perspectives...
Affaire à suivre!



Mon eau & Moi, l'application pour se connecter au Service public de l'eau

L'application mobile Mon eau & Moi ne cesse d'évoluer pour répondre toujours plus aux besoins des consommateurs du territoire. Le SEDIF et son délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France, ont en effet lancé en janvier dernier une nouvelle version de l'application, permettant aux utilisateurs de suivre plus finement leur consommation d'eau et d'agir en faveur de la préservation de la ressource.

Depuis son lancement en avril 2021, l'application a déjà réuni plus de 20 000 utilisateurs. Elle a pour objectif de permettre à tous les usagers de se connecter rapidement et facilement à leur Service public de l'eau.

POUR NE PLUS PASSER À CÔTÉ D'UNE COUPURE D'EAU

Véritable outil d'échanges entre le SEDIF et ses usagers, l'application mobile Mon eau & Moi permet notamment de **suivre l'ensemble des interventions sur le réseau**. Grâce à la géolocalisation, les utilisateurs peuvent visualiser en

temps réel les travaux en cours, les arrêts d'eau et les remises en service.

L'application donne également aux consommateurs connectés la possibilité de signaler tout éventuel incident lié au réseau, qu'ils peuvent constater sur la voirie (barrière de chantier égarée, bouche d'incendie ouverte, fuite d'eau) et de suivre sa prise en charge.

COMMENT ÇA MARCHE ?

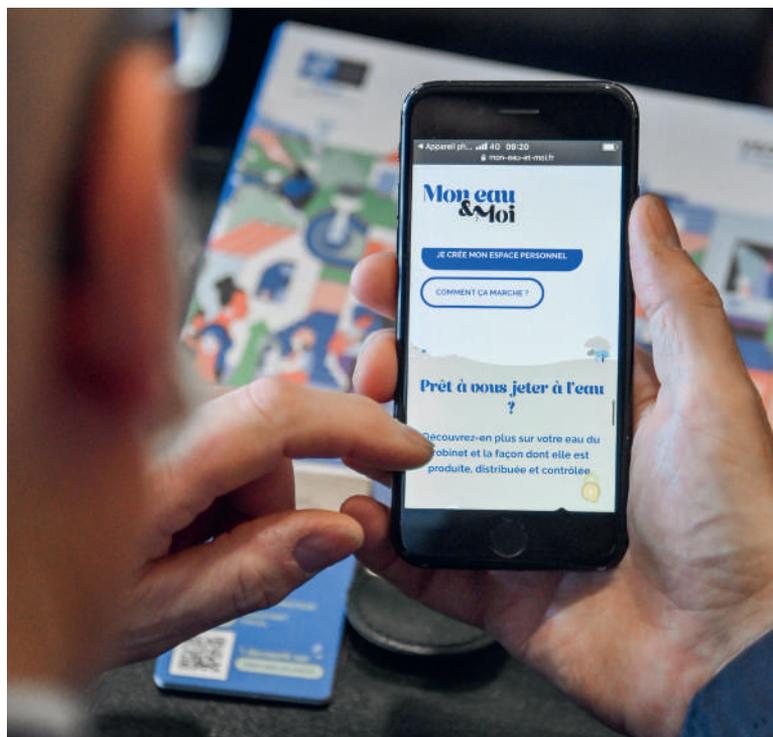
Depuis l'application, il suffit d'envoyer une photo de l'incident en ajoutant une courte description, puis l'adresse du signalement, afin que les

équipes du délégataire, Veolia Eau d'Île-de-France, puissent le prendre en charge rapidement.

POUR PRENDRE LA MAIN SUR SA CONSOMMATION D'EAU

Autre avantage, les abonnés au Service public de l'eau peuvent **consulter leur historique de consommation au jour le jour, directement depuis l'application**. Une fonctionnalité qui aide à mieux comprendre ses usages et donc à maîtriser davantage sa consommation d'eau. Pour les accompagner dans cette démarche, il est également possible de paramétrer des alertes conso pour être averti en cas de surconsommation. **Les non-abonnés peuvent quant à eux simuler leur consommation pour mieux se rendre compte de ce qu'ils utilisent**. Des astuces sont également proposées à tous les utilisateurs pour les encourager à faire évoluer leurs habitudes.

De quoi prendre la main sur son eau! ●



© Nicolas Fagot / SEDIF

> Être informé, conseillé et s'engager! À retrouver aussi sur le site Internet : <https://mon-eau-et-moi.fr/>

Téléchargez dès maintenant l'application **Mon eau & Moi** sur les stores

Disponible sur **App Store**

DISPONIBLE SUR **Google play**

Top départ pour la rénovation des décanteurs de l'usine de Méry-sur-Oise

La vétusté des ouvrages et des équipements hydrauliques et électriques datant, pour la plupart des années 1960-1970, a conduit le SEDIF à lancer la rénovation de l'unité de décantation de la filière biologique de l'usine de Méry-sur-Oise. Les travaux ont démarré l'été dernier pour une durée totale de 3 ans et un montant de près de 13 millions d'euros.

Située à l'entrée du site de l'usine principale de Méry-sur-Oise dans le Val d'Oise, l'unité de décantation de la filière biologique est composée de 3 files de traitement « floculation-décantation ». La décantation est une phase importante dans le processus de potabilisation de l'eau. Installée après le tamisage et le pré-traitement (coagulation), elle marque le début de l'étape de clarification et permet l'élimination des matières en suspension présentes dans l'eau.

Le traitement complet se décompose en deux étapes :

- La floculation : qui permet l'agglomération des particules pour former des flocs ;
- La décantation : en sortie, l'eau est répartie vers les différents étages de décantation dans lesquels les flocs formés vont décanter doucement en fond d'ouvrage puis être

collectés sous forme de boues (qui seront envoyées vers l'unité de traitement des effluents).

Les travaux engagés depuis l'été 2021 portent principalement sur le renouvellement complet des équipements hydrauliques.

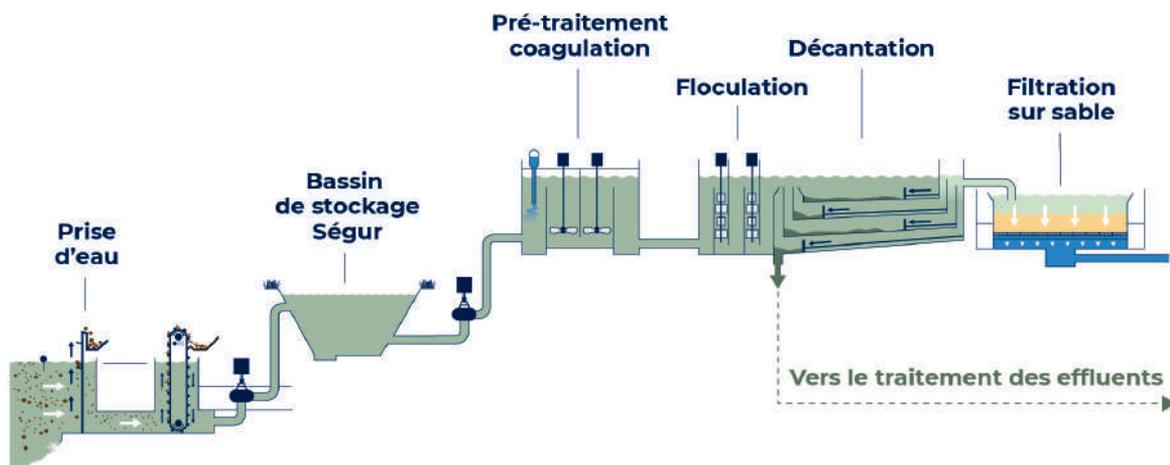
Le SEDIF étant très attentif aux éléments liés au développement durable sur les chantiers, les agitateurs des floculateurs seront dotés de pales en bois issus de forêts gérées durablement. D'autres équipements, comme les raquettes de purges au fond des décanteurs, seront désamiantés et remplacés par des équipements en inox.

Pendant la durée des travaux, le site sera maintenu en exploitation, sans impact sur la livraison de l'eau au robinet des 850 000 habitants alimentés quotidiennement par l'usine. ●



© Nicolas Fagot / SEDIF

> Visite de chantier le 31 janvier dernier



> Les premières étapes de la potabilisation de l'eau à l'usine de Méry sur la filière biologique, appelée aussi filière conventionnelle.

DOSSIER

PRÉSENTATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2022-2031



Coup d'envoi du Plan pluriannuel d'investissement 2022-2031

Réunis en comité à l'usine d'eau potable de Choisy-le-Roi le 16 décembre dernier, les élus du SEDIF ont adopté à la grande majorité, moins deux voix, le plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour 2022-2031. D'un montant global de 2,5 milliards d'euros, ce plan d'une ampleur inédite donne la vision pour 10 ans du plus grand service public d'eau de France, avec comme axe majeur le projet pionnier « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore ».

> Le bâtiment de nanofiltration de Méry-sur-Oise, vitrine technologique du Syndicat.

DOSSIER

PRÉSENTATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2022-2031



© Nicolas Fagot / SEDIF

DOSSIER

PRÉSENTATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2022-2031

Ce nouveau plan d'investissement, inédit par son ampleur, répond à 5 objectifs :

- Continuer de placer l'utilisateur au cœur du service ;
- Assumer et porter le rôle d'acteur majeur et pionnier inhérent aux grandes autorités organisatrices d'Europe ;
- Optimiser la gestion patrimoniale de manière durable et innovante ;
- Être acteur de la transition écologique ;
- Renforcer la sécurisation du service.

BÂTIR UN SMART SEDIF

D'un montant de 2,5 milliards d'euros, **dont 1,1 milliard porté directement par le SEDIF en tant que maître d'ouvrage**, il se traduit par une intensification du rythme des opérations et des stratégies innovantes. En effet, le SEDIF place l'innovation au cœur de son action en bâtissant le **Smart SEDIF**, au service de l'utilisateur et de la qualité de service.

Cette vision Smart d'un service de l'eau « intelligent » passe par l'utilisation de données issues des nouvelles technologies numériques, afin de gérer et optimiser en continu le service et de le rendre plus agile. Le SEDIF poursuivra également



Avec ce plan d'investissement d'une ampleur inégalée, le SEDIF se donne les moyens de ses ambitions et fait le choix du volontarisme et d'une vision à long terme, basée sur l'innovation, afin de toujours mieux répondre aux attentes de ses 4 millions d'utilisateurs en matière de qualité de l'eau et de service.

a rappelé André Santini, président du SEDIF.



la mise en œuvre opérationnelle de son projet pionnier « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore », auquel 800 millions d'euros seront consacrés.

Cela se traduira notamment par le déploiement de l'Osmose Inverse Basse Pression (OIBP) en complément des filières de traitement des trois usines principales du SEDIF (Choisy-le-Roi, Méry-sur-Oise et Neuilly-sur-Marne).

UN PLAN AU BÉNÉFICE DES USAGERS...

Cette technique de filtration extrêmement fine permettra au SEDIF d'offrir à ses utilisateurs une eau plus pure, sans calcaire et sans chlore,

car débarrassée des perturbateurs endocriniens et de tous micropolluants, et toujours sans déchets plastiques.

Ce projet repose sur une nouvelle vision. Son intérêt ne se mesure pas à l'échelle de la seule facture d'eau : il va générer, au final, des économies (100 € net par an et par foyer) et des bénéfices importants pour les utilisateurs, leur santé et la planète (économies d'énergie, diminution des déchets plastiques et réduction des consommations et rejets de détergents).

...ET DE L'EMPLOI

Fort de cet investissement d'envergure, le SEDIF est l'un des principaux acteurs publics du soutien à l'économie en Île-de-France avec près de **50 000 emplois soutenus sur 10 ans**, dans plusieurs secteurs : BTP, matériaux de construction, éducation, santé, social, industrie, ou encore bureaux d'études et experts.

Le SEDIF, qui place le respect de l'environnement et de la ressource en eau au cœur de son action, va lancer de **nouvelles opérations innovantes notamment dans le domaine de la transition énergétique en menant des études sur la production d'hydrogène vert** sur ses principaux sites de production (Choisy-le-Roi, Méry-sur-Oise, Neuilly-sur-Marne). ●

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA GESTION PATRIMONIALE

Pour consolider la connaissance du patrimoine du réseau, une étude sera lancée de façon à :

- **traiter les données disponibles de fuites et de casses en mettant en œuvre des outils avancés d'intelligence artificielle (analyses statistiques et modélisations stochastiques, machine learning, big-data, etc.) ;**
- **mieux identifier les événements transitoires et leurs impacts sur les conduites, par un large déploiement de capteurs de pression haute fréquence.**

Cette étude permettra notamment d'élaborer des modèles prédictifs de comportement et de vieillissement du réseau afin de prolonger la durée de vie des canalisations et **proposer une nouvelle politique de gestion du réseau sur 30 ans** dans l'objectif de maintenir le haut niveau de performance des installations du SEDIF.

DOSSIER

PRÉSENTATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2022-2031

2,5 Mds €
dont :

1,1 Md €
porté par le SEDIF
en maîtrise
d'ouvrage publique

800 M€
pour le projet
« Vers une eau pure,
sans calcaire
et sans chlore »

Plus de
200
opérations d'investissement

604 km
de réseau de distribution
renouvelés dont 440 km portés par
le SEDIF et 164 km dans le cadre
d'opérations de voirie

Près de
28 000
branchements modernisés

Un SI
totalement
modernisé :
vers le

**Smart
SEDIF**

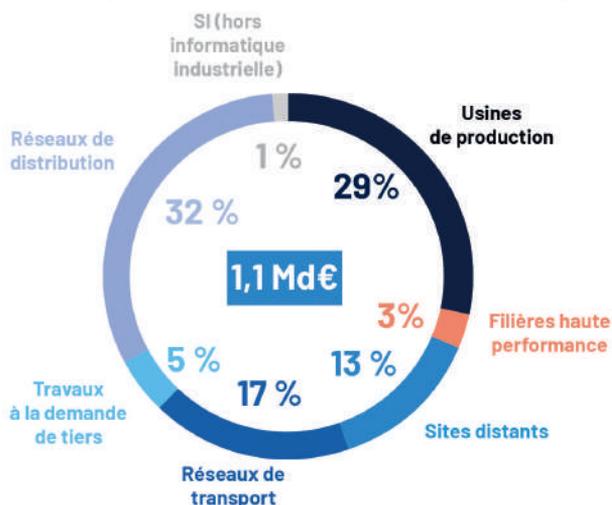
600
automates
remplacés

100 %
du patrimoine
digitalisé
(BIM et
SIG 3D)

50 km
de réseau de transport
renouvelés

Un taux de
renouvellement entre
0,95 %
et
1 %
par an

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS DU SEDIF PAR DOMAINE D'INTERVENTION



JO 2024: le SEDIF renforce son réseau en Seine-Saint-Denis

Dans l'optique des Jeux Olympiques 2024, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France conduit actuellement un chantier pour renforcer l'alimentation en eau potable de la commune de l'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), avec notamment le remplacement d'une canalisation sous un pont enjambant le canal de Saint-Denis, à proximité de la RN14.

Le service public de l'eau gère un patrimoine industriel de grande envergure, permettant d'alimenter en toute sécurité près d'un Francilien sur deux sur 135 communes de la région. Le maintien de l'excellent niveau de qualité et de sécurité sanitaire nécessite des investissements conséquents, sur plusieurs années.

En 2022, les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable programmés concernent environ 150 chantiers représentant 44 km de canalisation, pour un montant de 24 millions d'euros.

OBJECTIF JO!

En Seine-Saint-Denis, sur le territoire de Plaine Commune, des études hydrauliques menées par le Syndicat ont montré que le réseau actuel devait être renforcé à la frontière de l'Île-Saint-Denis et de Saint-Denis, **dans le cadre de la construction du futur village olympique de Paris 2024.**

Un renforcement s'avère nécessaire pour **anticiper une augmentation de la consommation d'eau (d'ici**

2030, les besoins en eau seront multipliés par 4,5) mais aussi les potentiels incidents ou situations de crise, permettant de garantir la continuité de l'alimentation en eau potable de grande qualité, disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7.

POSE D'UNE CANALISATION SOUS UN PONT: UN DÉFI TECHNIQUE

Une partie du chantier a été effectuée sous le pont qui enjambe la Seine et le canal de navigation de Saint-Denis, avec le remplacement d'une canalisation d'eau potable de calibre de 125 mm par une plus imposante de 300 mm.

Des soudures sur acier ont été nécessaires pour la mise en œuvre de cette technique, ainsi que la mise en place d'un tuyau de remplacement pour assurer la bonne continuité du service en eau potable. Au global, ce chantier hydraulique impressionnant, long de 630 mètres, s'est achevé en janvier dernier pour un montant de 600 000 euros. ●



> La réalisation du chantier a été confiée à l'Urbaine de Travaux (Groupe Fayat).

© Nicolas Fagot / SEDIF

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:

- SOLIDEO : maître d'ouvrage des ouvrages olympiques
- Département de Seine-Saint-Denis : gestionnaire de voirie des zones concernées
- Plaine Commune : gestionnaire de voirie des zones concernées
- Canaux de Paris : exploitant des canaux passant sous le pont de la RN14

ENTREPRISES:

- Maître d'œuvre – Cabinet Merlin : chargé de suivi du chantier et réalisation des études
- Entreprise de travaux – Urbaine de Travaux : réalisation du chantier

Flashez le code pour découvrir le chantier en vidéo !



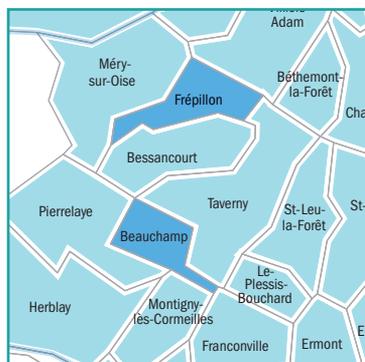
En images: un microtunnelier à Frépillon

La microtunnelier, baptisé « Anaïs » a été lancé le 20 janvier dernier dans le cadre de l'opération de renouvellement d'une canalisation (DN 600 mm) entre les communes de Frépillon et de Beauchamp dans le Val-d'Oise. Cette canalisation longue de 4 kilomètres, en béton armé, a été posée de 1939 à 1941. Elle permet d'alimenter l'usine de Frépillon depuis l'usine principale de Méry-sur-Oise.

Durant une semaine, il a creusé 50 mètres sous les voies SNCF. Au global, les travaux, sur une distance d'environ 2 km, ont démarré fin 2021 et se termineront à la mi-2022. Ils font suite à une première phase d'un linéaire équivalent réalisée en 2015.



> À droite, Adrien Monthioux, chargé d'opérations SEDIF au service Canalisations.



> Arrivée du microtunnelier sur site le 20 janvier dernier.



> Sortie du microtunnelier le 26 janvier dernier.

© Nicolas Fagot / SEDIF

© Nicolas Fagot / SEDIF

© Nicolas Fagot / SEDIF

Interview: l'eau du robinet, un geste du quotidien sans microplastiques

Le premier sommet international pour la protection des océans, One Ocean Summit, organisé à Brest en février a rappelé que la contamination des océans par le plastique vient des continents. Comment le plastique est diffusé dans l'environnement ? Quelles en sont les conséquences ? Quelles actions sont à mener pour éradiquer ce fléau ?

Éléments de réponse avec Bruno Tassin, directeur de recherche à l'École des Ponts ParisTech et directeur du LEESU – Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains – avec lequel le SEDIF a mené une étude sur les microplastiques.

Inf'Eau

La pollution de l'environnement par les plastiques, nous en sommes tous témoins, est omniprésente. Mais ne serait-ce pas la partie émergée de l'iceberg ?

Bruno Tassin

Quand on parle de pollution plastique dans les fleuves ou d'autres cours d'eau, il faut savoir que les débris plastiques couvrent un très large continuum de tailles, des macrodéchets plastiques de quelques cm à plusieurs dizaines de centimètres, aux microplastiques, dont la taille est comprise entre 1 µm et 5 mm. Ces microplastiques pour les plus petits ne sont pas observables à l'œil nu et pourtant ils sont particulièrement présents !

Inf'Eau

Avez-vous des chiffres des quantités de plastique transportées par les fleuves vers les océans ?

Bruno Tassin

Les estimations varient dans de grandes proportions. Les premières, en 2015, évoquaient une dizaine de millions de tonnes par an (équivalant à 2 à 4% de la consommation mondiale annuelle). Elles sont aujourd'hui largement revues à la baisse, mais il ne reste pas moins inadmissible que ces molécules complètement artificielles et liées aux activités humaines se retrouvent dans les écosystèmes, tant marins

que continentaux.

Pour les microplastiques, un article récent paru dans le journal *Science* estime avec l'aide des outils de modélisation que les apports fluviaux de microplastiques vers les océans ne sont pas de plusieurs millions de tonnes comme suggéré par plusieurs travaux antérieurs mais seulement de quelques milliers de tonnes par an. Même revus à la baisse, ces flux restent importants.

Inf'Eau

Comment se dégradent les plastiques dans le milieu naturel et quelle est la durée de ce processus ?

Bruno Tassin

Les débris plastiques vont se fragmenter principalement sous l'effet du rayonnement solaire, particulièrement les rayons ultra-violet, et des contraintes mécaniques. L'action microbienne peut également influencer cette fragmentation mais les premières études suggèrent que ce phénomène reste minoritaire. Dans la mesure où il n'existe pas un seul type de plastique, mais des milliers de formulations possibles (doses d'additifs, plastiques simples ou multicouches, etc.), il est difficile de répondre à cette question en généralisant à l'ensemble des déchets

qu'on peut retrouver. Ce qui est sûr, c'est que dans l'eau, cette fragmentation est un processus relativement lent, allant de la dizaine à la centaine d'années.

Inf'Eau

D'où viennent les microplastiques ?

Bruno Tassin

Certains microplastiques ont été ajoutés intentionnellement dans certains produits de notre quotidien (crèmes exfoliantes, dentifrices, etc.). On les appelle les microplastiques primaires. Leur utilisation dans ce type de produits est progressivement banni. D'autres microplastiques viennent de l'usure des objets qui nous entourent – dans nos habitations ou dans nos environnements ou encore de la fragmentation de déchets plastiques abandonnés et qu'on retrouve le long des berges des fleuves et rivières. Ils sont générés par la dégradation et les déchets de nos espaces urbains.



Plusieurs initiatives se développent au niveau international pour lutter contre la pollution plastique.



Inf'Eau

Quels risques représentent-ils pour la faune aquatique ?

Bruno Tassin

L'un côté, il faut distinguer les macrodéchets – ceux de grande taille – pour lesquels des actions curatives de collecte de déchets peuvent être mises en place, et de l'autre les microplastiques pour lesquels mettre des actions curatives en place n'a guère de sens car il sera particulièrement difficile techniquement de les capter. Plusieurs initiatives se développent au niveau international pour lutter contre la pollution plastique, tel que The Ocean Cleanup dont les structures flottantes permettent de récupérer

“

Les premiers résultats montrent que les traitements mis en œuvre dans les usines du Syndicat sont efficaces.”

”

les débris plastiques en mer. On peut cependant regretter que la plupart soit des solutions curatives technologiques et non des solutions préventives nous menant à repenser notre consommation de plastique.

Inf'Eau

Et l'eau du robinet, contient-elle aussi des microplastiques ?

Bruno Tassin

Jusqu'à présent, on ne savait vraiment pas grand-chose sur ce sujet. Quelques études particulièrement récentes ont été publiées en 2020 ou 2021. Elles soulignent la présence de microplastiques dans l'eau du robinet, mais à des niveaux très bas comparativement à ceux qu'on peut trouver dans la ressource. L'exposition liée à la consommation de l'eau est beaucoup plus faible que celle liée à la respiration, voire à l'ingestion d'aliments. Pour disposer de données en Île-de-France, nous avons initié une étude avec le SEDIF. Les premiers résultats montrent que les traitements mis en œuvre dans les usines du Syndicat sont efficaces. Il faut poursuivre la pédagogie autour de l'eau du robinet afin que les usagers continuent de la consommer encore plus régulièrement. C'est une condition sine qua non pour mettre en place un cercle vertueux et réduire notre consommation d'eau en bouteilles plastiques. ●



© Nicolas Fagot / SEDIF

> Bruno Tassin dans les locaux de l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC) à Champs-sur-Marne (77) le 18 février dernier.

Rendez-vous dans le prochain numéro d'Inf'Eau du mois de juin pour en savoir plus sur l'étude.

Le SEDIF confirme son nécessaire effort de solidarité

En décembre dernier, les élus du SEDIF ont décidé à l'unanimité le maintien à 2,4 millions d'euros de l'enveloppe affectée aux subventions internationales. La part du programme Solidarité Eau progresse de 1 à 1,15 centime d'euros par mètre cube d'eau vendu de manière à compenser la baisse automatique liée au départ de certaines communes du Syndicat.

Enfin, sur un autre continent, à **Haïti**, le SEDIF a attribué 194 000 € à l'**association HAMAP** pour que la Société des Eaux de Saint-Marc puisse remplacer 4 km de conduites vétustes afin de réduire les fuites et raccorder de nouveaux usagers. ●

> Pour en savoir plus : www.worldwatercouncil.org/fr/dakar-2022

www.partenariat-francais-eau.fr

Sur le terrain, le SEDIF poursuit son engagement auprès d'une trentaine de projets.

Parmi eux, celui porté par l'**association SEVES** pour la construction de 4 systèmes d'alimentation en eau potable dans les villages de Fongou, Dar Salam, Sabouciré et Troula mais aussi le renforcement de ceux de Gouthioubé et Bafarara, tous situés en région de Kayes au **Mali**. Pour 25 000 personnes, finie l'eau opaque puisée des puits aux abords insalubres qui tarissent en saison sèche ! Certains ménages achèteront l'eau à la borne fontaine moyennant 2 € par mois. D'autres se raccorderont aux réseaux publics et régleront une facture mensuelle sur la base de 0,76 €/m³ d'eau livrée à domicile.

Le SEDIF va également renouveler son soutien à l'**association Experts Solidaires** qui, depuis 2 ans déjà, pilote le renforcement du système d'eau potable de La-Tôden au Burkina Faso où à peine 30 % des 12 000 résidents ont accès au service public d'eau potable. À ce jour, l'aide du SEDIF a permis de créer 3 nouveaux forages équipés de pompes, triplant la capacité de production du service.

Des travaux structurants qui changeront l'avenir des habitants de cette cité sahélienne sont prévus pour cette année comme la construction d'un réservoir supplémentaire et l'extension du réseau de distribution.

Fort de l'engagement constant de ses élus depuis plus de 35 ans, le SEDIF accompagne des projets dans le sud-ouest de **Madagascar** où

sévît une sécheresse dévastatrice, au Niger où 4 communes du canton de Kanembakaché construisent 7 systèmes d'eau potable au bénéfice de 15 000 personnes et en **Guinée**, où des ressortissants de Timbi-Touni organisent la gestion du service d'eau potable de leur village natal.

LE SEDIF AU 9^e FORUM MONDIAL DE L'EAU À DAKAR

« La sécurité de l'eau pour la paix et le développement » : voici la thématique de ce Forum mondial, plus grand événement international lié à l'eau, qui se tiendra pour la première fois en Afrique subsaharienne.

Du **21 au 26 mars prochain**, des participants de tous horizons, notamment des décideurs politiques et économiques, des institutions, des universitaires, la société civile et le secteur privé, se réuniront à Dakar, au Sénégal.

S'appuyant sur les précédents Forums mondiaux de l'eau, le 9^e Forum cherchera, à travers un cadre innovant, à identifier, promouvoir et mettre en œuvre des réponses et des actions concrètes pour l'eau et l'assainissement de manière intégrée. **Le SEDIF, avec Anne Pelletier Le Barbier, vice-présidente, sera présent sur le stand France du Partenariat français pour l'eau.**



> La coopération entre le SEDIF et les collectivités se poursuit afin de s'assurer que les services perdurent.

Les décisions du Comité du 16 décembre 2021

Au cours de sa réunion du jeudi 16 décembre 2021 à l'usine de Choisy-le-Roi, le Comité syndical :

- **a été informé** de l'avancement de la Mission 2023,
- **a été informé** de l'état d'avancement, au 30 septembre 2021, du programme des travaux délégués pour l'exercice 2021,
- **a pris acte** du programme prévisionnel des travaux délégués pour l'exercice 2022,
- **a approuvé**, à la majorité des voix et deux voix contre (Mme DEFFAIRI-SAISSAC, déléguée titulaire de Plaine Commune ayant le pouvoir de Mme Séverine DELBOSQ, déléguée titulaire de Plaine Commune) le XVI^e Plan d'investissement 2022-2031 et son financement, et a donné délégation au Président pour effectuer toutes démarches utiles et prendre toutes dispositions nécessaires ; **a approuvé** le plan prévisionnel des cessions et des acquisitions immobilières pour les exercices 2022 à 2031,
- **a été informé** de l'état d'avancement à date des travaux d'équipement du programme d'investissement pour l'exercice 2021, faisant état à date d'un taux d'exécution budgétaire pour 2021 de près de 87,3 % ; **a approuvé** le programme d'investissement sous maîtrise d'ouvrage publique pour l'exercice 2022 (PIA 2022) pour une enveloppe prévisionnelle totale de 120,4 M€ H.T.,
- **a approuvé** le programme de recherches, d'études et de partenariats pour l'exercice 2022 (PREPa 2022), pour une enveloppe prévisionnelle de 2,9 M€ H.T.,
- **a été informé** de l'état d'avancement du programme Solidarité Eau en octobre 2021 ; sur les 15 projets financés en 2019, une opération est toujours en cours, les autres sont terminées ; sur les 21 projets financés en 2020 : 11 sont en cours, et 10 sont achevés ; pour 2021, les 18 projets financés sont en cours d'exécution ; malgré la modification du périmètre du SEDIF, et la réduction des volumes distribués d'environ 15%, **a fixé** à 1,15 centime d'euro par mètre cube d'eau vendue la part consacrée à la solidarité internationale, pour la maintenir à 2,4 millions d'euros par an ; **a approuvé** le programme de 13 opérations proposées au subventionnement pour l'exercice 2022, attribué à 6 associations, et représentant un montant total de 1,397 M€, et la passation des conventions afférentes,
- **a adopté** le budget primitif pour l'exercice 2022, qui s'équilibre à 285,692 M€ en mouvements budgétaires et à 187,975 M€ en mouvements réels, dont 120,7 M€ de dépenses d'équipement ; l'encours de dette au 31 décembre 2022 est évalué à 197,3 M€, l'annuité de la dette à 24,3 M€, la capacité d'autofinancement à 81,2 M€ et la capacité de désendettement à 2,2 années,
- **a pris acte** du compte prévisionnel de l'exploitation pour l'exercice 2022 ; le compte d'exploitation du service (C1), établi sur la base d'une prévision de volume d'eau vendu aux abonnés de 250,2 millions de m³, s'équilibre à 417 M€ en charges et produits et 396 M€ en dépenses, et le solde du compte d'exploitation C1 reversé au SEDIF en fin d'exercice s'établit à 19,7 M€ ; la rémunération nette du délégataire, avant participation des salariés, impôts et pénalités, estimée à 19,2 M€, représenterait 7,6 % des ventes de produits et prestations de service du délégataire (hors redevances perçues pour le compte de l'AESN ou de VNF),
- **a approuvé** le procès-verbal de mise à disposition à titre gratuit des biens au profit du SEDIF pour l'exercice de la compétence eau relevant de la CAMVS (communauté d'agglomération Melun Val de Seine), sur le territoire de Seine-Port, et autorisé sa signature par le Président ainsi que celle des documents afférents,
- **a approuvé** la passation et la signature du projet d'avenant n°1 au contrat d'affermage du service public de l'eau sur le territoire de la commune de Seine-Port qui prolonge ledit contrat de deux ans, en application de l'article 5° de l'article L.3135-1 du code de la commande publique,
- **a autorisé** le Président et les vice-présidents, les membres du Comité, ainsi que certains fonctionnaires, à représenter le SEDIF au cours de l'exercice 2022, aux congrès, manifestations, colloques, séminaires ou visites techniques ou missions, dans les domaines liés à son activité ; le remboursement des frais exposés s'effectuera dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur sur la base des frais réels et sur présentation de justificatifs,
- **a fixé**, à compter du 1^{er} janvier 2022, à 0,0132 €H.T./m³ le taux de la contre-valeur applicable pour assurer le financement de la taxe versée à VNF,
- **a fixé**, à compter du 1^{er} janvier 2022, la contre-valeur de la redevance « prélèvement unitaire » facturée par le délégataire pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à 0,0520 €H.T. par mètre cube facturé, afin de couvrir le montant de la redevance,
- **a fixé** à compter du 1^{er} janvier 2022, à 0,009 €H.T. par mètre cube facturé, la contre-valeur de la redevance pour service rendu de soutien d'étiage de l'EP-TB Seine Grands Lacs, facturée par le délégataire sur le périmètre desservi,
- **a approuvé** la passation et la signature de la convention de vente d'eau en gros et de gestion des doubles abonnements entre le SEDIF et son délégataire d'une part, et l'EPT Paris Terres d'Envol et son délégataire d'autre part, ainsi que ses trois annexes, qui entrera en vigueur à compter de la date de signature de la dernière des Parties, et échoira le 28 février 2026, sauf reconduction tacite par période de cinq ans dans la limite de deux fois ; a également approuvé la passation et la signature de la convention de vente d'eau en gros par le SEDIF et le SMAEP de l'Ouest Briard pour l'alimentation d'un poteau incendie, ainsi que ses deux annexes, qui entrera en vigueur à la date de réception par les parties du branchement pour une durée de six ans et sera reconduite tacitement par période de deux ans dans la limite de trois fois.

Les délibérations adoptées au cours du Comité du 16 décembre 2021 l'ont été à l'unanimité des membres présents et représentés, sauf mention contraire.

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus sur www.sedif.com



VERS UNE EAU PURE SANS CALCAIRE SANS CHLORE



L'EAU DU ROBINET INNOVE
POUR LA SANTÉ DES FRANCILIENS

L'année 2022 marque le point de départ du Plan pluriannuel d'investissement (2022-2031) du Syndicat des Eaux d'Île-de-France. D'un montant total de 2,5 milliards d'euros, cette vision sur 10 ans permettra au SEDIF de réaffirmer son rôle d'autorité organisatrice, d'anticiper le service public de l'eau de demain au bénéfice de plus de 4 millions d'usagers, de poursuivre la gestion d'un patrimoine durable et innovant et de renforcer ses engagements sociétaux et environnementaux notamment avec le projet pionnier en France « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore ».

Plus d'infos sur www.sedif.com

  @SyndicatEauxIDF |   SEDIF



SEDIF

SERVICE PUBLIC DE L'EAU